



Vitry Infos

N°31

Janvier 2025



Chères Vitrylogiennes et Vitrylogiens,

Au moment où j'écris ces lignes la France s'apprête à traverser une dangereuse zone de turbulence provoquée par la censure et la chute du gouvernement de Michel Barnier. Au moment où vous les lirez, je ne sais pas dans quelle situation notre pays va se trouver, ni avec quel gouvernement et quel programme il pourra résoudre ses problèmes de finances, d'immigration et de sécurité.

Sur le plan international, l'aggravation des conflits en Ukraine et au Proche-Orient font peser un risque d'embrasement que nous n'avions pas connu depuis les années 30.

A côté de ces dangereuses incertitudes aux niveaux national et international, nous nous efforçons d'offrir à notre commune un cadre de vie serein et apaisant pour faire de Vitry un village où il fait bon vivre.

2024 a vu l'achèvement de plusieurs chantiers importants à commencer par notre belle église Saint Médard dont les quatre piliers de contrefort Est ont été restaurés et le Clocher entièrement refait. Le City stade est installé près du terrain de foot dans un nouvel environnement paysager. L'éclairage public a achevé sa mutation vers le led. Enfin la rénovation du quai Aristide Briand met un point final au réaménagement du centre-bourg initié dans les mandats précédents.

Les projets ne manquent pas pour 2025 parmi lesquels l'isolation et le changement du mode de chauffage de la résidence Autonomie pour personnes âgées, la transformation du chauffage de la commune avec l'installation d'une chaudière centrale à bois, la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées du quartier de la Croix Bougé et l'aménagement des locaux de garderie pour répondre à l'accroissement des effectifs d'enfants qui nous sont confiés. Tous ces projets seront menés dans un contexte de gestion rigoureuse de l'argent public et de stabilité fiscale que beaucoup pourraient nous envier.

Mais si ces investissements passés et futurs permettent à notre commune de disposer d'un corps sain, ils ne lui donnent pas une âme. Celle-ci se nourrit de tous les efforts d'animation culturelle, sociale et sportive qui sont faits par les associations en collaboration avec l'équipe municipale pour donner vie à notre village. Merci à tous ceux qui mettent leur engagement et leur disponibilité à cette animation. N'hésitez pas à consulter le programme des activités 2025 et à participer aux nombreux événements annoncés.

Bonne année !

Arnaud de BEAUREGARD

Evolution du coût de l'énergie

Chauffer et éclairer mieux et moins cher

Chacun subit depuis deux ans une augmentation exorbitante du coût de l'énergie. La commune de Vitry n'a pas échappé à ce malheureux phénomène et a vu ses factures d'électricité et de fioul monter dans des proportions jamais atteintes. C'est pourquoi, depuis l'année dernière, nous avons pris de nombreuses décisions de gestion et d'investissement : les horaires de l'éclairage public ont été réduits ;

- tous les lampadaires de la commune sont à présent équipés en ampoules Led ;
- des systèmes de régulation du chauffage électrique ont été installés à la résidence autonomie (Foyer-Logement), à la Loge du Canal et à la Bibliothèque ;
- des travaux d'isolation et d'installation d'un chauffage par géothermie vont être entrepris à la résidence autonomie dès 2025 ;
- le mode de chauffage de la commune va être modifié pour l'installation d'une chaudière centrale à bois desservant tous les équipements communaux du centre-bourg.

Urbanisme

La loi dite « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette) prévoit pour 2050 zéro artificialisation des sols et une réduction d'au moins 50% de la consommation foncière dès 2031. Notre PLU est compatible avec ces objectifs puisque la consommation foncière prévue n'est que de 3,2ha jusqu'en 2032. Tous les 3 ans, le maire doit présenter un rapport sur cette consommation foncière au conseil municipal. Toute construction de plus de 5m, piscine de + de 10m², modification de façade ou de toiture et édification d'une clôture autre qu'agricole est soumise à autorisation. Le site Internet de la commune et l'accueil de la mairie vous donneront toutes les informations. Rappelons qu'une construction, un ajout ou une modification non autorisés peuvent être considérés comme non déclarés et donc non assurés par les compagnies d'assurance avec les conséquences imaginables en cas de sinistre. En cas de vente, ces documents vous seront réclamés par le notaire, conservez-les précieusement. La commune n'a pas vocation à rester propriétaire des murs si les gérants des commerces souhaitent les acquérir. Ainsi la commune a vendu l'immeuble du « Bub » à la nouvelle gérante qui en avait fait la demande.

OPAH : Rénover votre logement ! Bénéficiez de 25% à 80% d'aides publiques pour la rénovation de votre logement. La CCL s'est engagée en 2023 dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) aux côtés de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et du Département du Loiret. L'accompagnement des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs dans la rénovation de leurs logements a été confié à SOLIHA Loiret., n'hésitez pas à poser vos questions pour connaître les aides auxquelles vous seriez éligibles : SOLIHA Loiret, 02 38 77 84 89, contact.loiret@solihaloiret.fr



02 38 77 84 89
SOLIHA LOIRET

Travaux

Un nouvel équipement sportif : Un city stade vient d'être aménagé à côté du skate parc, près du gymnase. Ce terrain multisport, plébiscité par les jeunes, est revêtu de gazon synthétique, il est ouvert en permanence à tous et pourra aussi être utilisé par les écoles pour jouer au football, au handball ou encore au basket-ball. Deux pistes circulaires de course à pied compléteront prochainement ce nouvel équipement. Les alentours ont été aménagés avec des arbres, des tables de pique-nique et des bancs. Ce city stade complète l'offre d'équipements sportifs communaux où chacun pourra partager des défis sportifs ou des rencontres, tout en favorisant le lien social et les échanges.



- Coût total de l'aménagement : 127 k€ avec 70% de subventions
- **Reste à charge pour la commune : 38 k€ TTC**

Travaux de voiries : Zone du Guidon - Quai Aristide Briand



En 2024, les travaux d'entretien voiries se sont poursuivis dans la continuité des années précédentes. Après des opérations de préparation de chaussée, la couche de roulement a été totalement refaite sur les routes de Nombrun, des Brosses, du Petit Chaillot, de l'Épinglette, le Chemin de la Belle Étoile et l'impasse Coulmier. En coopération avec la Communauté de Communes des Loges, la chaussée et les trottoirs du quai Aristide Briand ont été totalement rénovés. Enfin, une nouvelle route desservant les terrains vendus dans la zone artisanale du Guidon a été créée. Quelques changements de panneaux de signalisation et installations de miroir de sécurité aux intersections ont complétés les aménagements effectués, en partie financés grâce à la subvention reçue du département au titre des amendes de police. La zone artisanale du Guidon est maintenant viabilisée et les terrains communaux ont trouvé preneur. Il ne reste plus qu'un seul terrain à construire disponible dans la zone.

- Investissement total sur les travaux de voiries en 2024 : 150 k€

Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Le chauffage actuel des bâtiments communaux au fioul représente une dépense élevée pour notre commune. Au terme des études réalisées, la municipalité a retenu la solution préconisée : une chaufferie centrale biomasse alimentée par des copeaux de bois remplacera donc nos anciennes chaudières. L'architecte et le bureau d'études préparent actuellement le projet afin d'établir précisément le cahier des charges pour consulter les entreprises au début de l'année 2025 et demander les subventions, qui financeront partiellement cette nouvelle installation.



Rénovation de l'église : L'intégrité du clocher menacée par le mauvais état de sa charpente et de sa toiture, l'état de détérioration des piliers qui supportent les contreforts origine potentielle chutes de pierres et entrainant à terme des soucis sur la solidité générale de l'ensemble, ont conduit la municipalité à entreprendre d'importants travaux : restauration de la toiture et de la façade Ouest du clocher ainsi que la restauration des 4 arcs boutants côté Nord et Sud du chevet. Les travaux commencés en septembre



2023 se sont terminés mi-novembre 2024, ces travaux dont le coût total avoisine le million d'euros, ont été financés avec l'aide de l'État, du Département, de la Fondation du Patrimoine et de la fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français.

Véhicules électriques : Deux nouveaux véhicules électriques ont remplacé pour des raisons économiques nos anciens utilitaires diesels peu adaptés à nos besoins, notre choix a été guidé par des motifs économiques & écologiques visant à la suppression d'émissions polluantes dans le centre bourg. L'autonomie de ces véhicules est d'environ 100 à 120 kms par recharge, ce qui couvre notre utilisation moyenne pour 2 à 3 semaines dans le cadre de nos usages communaux.



Téléphonie / Fibre optique

Le déploiement de la fibre se poursuit dans les zones où elle doit être enfouie sous accotement. On est loin des objectifs affichés en termes de délais. Ces travaux sont financés par le département et la commune de Vitry-aux-Loges. Les opérateurs téléphoniques et Internet ne commercialisent plus de nouvelle offre fonctionnant avec le réseau en cuivre. Même pour un simple abonnement téléphonique, il faut passer à la fibre.

Ordures ménagères : SICTOM

Le container de dépôt en apport volontaire des ordures ménagères des Coccinelles a été remplacé. Le nouveau cylindre semble éviter les blocages dus aux sacs trop gros que certains usagers essayaient de glisser en force. Les grilles tarifaires pour 2025 ont été votées et seront sur le site du SICTOM : <http://www.sictom-chateaneuf.fr/>

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez créer votre compte usager permettant d'effectuer des démarches, de vérifier votre facturation et votre nombre de dépôts. Il est maintenant possible de payer la redevance en 6 fois sur demande au SICTOM.

Les nouveautés de 2025 : La collecte en porte à porte, sur tout le territoire, des emballages et papiers sera effective au 1er juillet 2025. Concrètement, la collecte des ordures ménagères sera alternée, une semaine sur deux, avec



la collecte des emballages et du papier dans un bac jaune. Les usagers qui ont choisi l'apport volontaire pour les ordures ménagères continueront l'apport volontaire également pour les emballages et le papier mais ils peuvent changer de mode de collecte s'ils le souhaitent. Dans le même temps, les containers d'apport volontaire actuels seront progressivement remplacés par des modèles plus petits et facilement collectables par les camions de ramassage. Afin de faire encore baisser le volume de déchets à incinérer et de répondre à la réglementation, le SICTOM a lancé une campagne de dotation gratuite de composteurs individuels. Une première distribution a eu lieu à Vitry en décembre et une réunion d'information pour apprendre à bien les utiliser prévue à Vitry le **mercredi 8 janvier à 18h30 à la salle des Fêtes.**

Eaux & Assainissement

Assainissement : L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne nous ayant assuré de son aide à hauteur de 181 000€, le programme de mise en séparatif des réseaux d'assainissement route d'Ingrannes et à la Croix-Bougé est lancé. La consultation des entreprises est en cours. Le chantier est prévu deuxième



semestre de l'année 2025. Ces travaux ont pour but de créer un nouveau réseau dédié exclusivement aux eaux usées afin de séparer les eaux pluviales qui créent des débordements au canal par temps de pluie. Les usagers riverains devront, eux-aussi, séparer leurs eaux usées de leurs eaux pluviales avant leur raccordement sur cette canalisation. Les eaux pluviales pourront rester dans l'ancien réseau qui sera déconnecté de la station d'épuration. Afin de les aider, la commune pilote une opération groupée de réhabilitation qui leur permet de bénéficier d'une aide technique pour évaluer les travaux à réaliser sur leur parcelle (avec le BE Legrand) et de percevoir une subvention égale à 50% de la somme dépensée TTC. Plus de 75 rendez-vous ont déjà été réalisés avec rédaction d'un schéma-projet. Le dossier global sera déposé fin janvier pour un début d'opération à l'été 2025 pour les riverains. **Le raccordement en mode séparatif sera, de toutes façons, obligatoire.**

Eau potable : Le service eau potable profitera de ces travaux et des tranchées réalisées pour changer la canalisation d'eau potable et mettre les compteurs en domaine public sous trottoir. Dans le cadre de la révision de notre schéma directeur d'alimentation en eau potable, un état des lieux de la qualité de l'eau sur l'ensemble de la commune est en cours afin de prioriser les travaux à réaliser pour les années à venir, que ce soit par la commune ou par la communauté de communes. La décision sur le transfert de la compétence interviendra en 2025 en fonction des orientations gouvernementales qui ne sont pas fixées à ce jour. Le suivi et le renouvellement réguliers de nos canalisations nous permettent d'avoir un très bon rendement pour une commune rurale mais nous devons rester vigilants car une bonne partie de nos réseaux approche l'âge de la retraite.



L'école



Maternelle : 4 classes = 96 élèves inscrits après quelques départs depuis la rentrée, nous avons 92 élèves soit une dizaine de moins que l'an passé.

PS/MS = 22 PS/MS = 24 MS/GS = 24 MS/GS = 22

Elémentaire : 7 classes = 169 élèves soit 3 de moins que l'an passé.

CP-CE1 = 23 (10+13) / CP-CE1 = 24 (10 + 14) / CE1-CE2 = 22 (9 + 13) / CE2 = 25

CE2-CM1= 23 (6 + 17) / CM1-CM2 = 27 (8 + 19) / CM1-CM2= 25 (7 + 18)

Depuis septembre, les 7 classes de l'élémentaire sont regroupées rue des Moulins. La salle « multi usages » a retrouvé sa fonction de salle de classe, la bibliothèque de l'école est devenue « salle des Maîtres » ; elle est maintenant située rue Octave Dupont, plus spacieuse et plus fonctionnelle.

Les Services Périscolaires



Les espaces libérés par l'école permettent d'accueillir tous les enfants au même endroit. Au vu du nombre d'enfants accueillis et d'une potentielle hausse des effectifs, la Mairie va se projeter sur une nouvelle organisation et un nouvel agencement des locaux. Des réflexions et des études sont en cours, en corrélation avec des professionnels de la jeunesse, pour la réalisation de travaux. Le but est d'optimiser les espaces, répondre aux normes de vie, d'avoir une qualité d'accueil des enfants et des familles très satisfaisante, sans oublier de bonnes conditions de travail du personnel. L'équipe d'animation a évolué, les animateurs sont plus nombreux, plus expérimentés. Prochainement, pour un service de proximité plus performant ou mieux adapté, la responsable des services périscolaires, Mélissa, va quitter les locaux de la Mairie pour s'installer rue Octave Dupont.

Le mercredi : 50/55 enfants sont présents le matin, et 35/40 l'après-midi, avec accueil à la ½ journée. Le thème : « Tour du Monde en 36 mercredis », avec des activités sur 1 continent différent par période.



ALSH : Le centre de loisirs d'automne a reçu 48 enfants la 1ère semaine et 21 la 2ème. Le thème était : « A l'abordage ! ». Pour l'hiver, ce sera l'espace : « Vers l'infini et l'au-delà », et pour le printemps « Le monde imaginaire ».

Restaurant : La salle libérée par le périscolaire permet de recevoir quelques maternelles dans de meilleures conditions : plus d'espaces et moins de bruit. Le bureau a été réaménagé et quelques travaux de peinture ont été réalisés pendant les vacances.

L'action Sociale

Stage sportif : En cette année olympique, le stage sportif proposé aux collégiens (12-15 ans) s'intitulait : « La petite Vitry'ne olympique » ; Il s'agissait de faire découvrir et pratiquer des sports dans lesquels des athlètes olympiques et paralympiques Loirétains représentaient notre pays ; nos jeunes ont donc pratiqué l'escrime, le canoë et le badminton entre autres activités. Comme aux JO, des médailles ont récompensé les finalistes des tournois de fin de stage.



Dispositif Argent de poche : Reconduit en 2024 et il s'est élargi ; 10 jeunes (16-17 ans) ont occupé 7 à 8 postes entre le 15 juillet et le 31 août, au total 26 semaines travaillées dans les services techniques, périscolaires, résidence autonomie. Les jeunes ont perçu une rémunération de 85 € par semaine de 15H de travail. Chaque participant a reçu un diplôme validant son activité à la fin de cette période. Outre la rémunération perçue, la prise de poste permet à ces jeunes d'entrer concrètement dans le monde du travail et du service rendu à la population au quotidien au sein de la commune. Les différents services concernés par ce dispositif sont très satisfaits du sérieux et de l'application de la jeunesse de Vitry dans les différents postes proposés.

Collecte nationale des Banques Alimentaires : chaque année le CCAS de Vitry et la commune s'associent à la collecte nationale des Banques Alimentaires qui a eu lieu les 23 et 24 novembre 2024. Nous dépendons de la BA 45 situé à Ingré qui nous permet de distribuer une aide alimentaire toute l'année à ceux de nos administrés qui en ont besoin (30 personnes en ont bénéficié en 2024). Cette année encore l'Ecole Élémentaire a participé à cette collecte relayant ainsi l'action de la commune. Les enfants sensibilisés aux besoins des plus démunis et au partage ont ainsi collecté 101Kg de denrées soit 40% de plus que l'année dernière qu'ils ont apportées en mairie le 22 novembre. Bravo pour cet élan de générosité soutenu par l'équipe enseignante. La générosité des habitants de Vitry a permis de récolter 188 Kg de denrées qui seront distribuées localement dans l'année à venir.



Grand MERCI !

Résidence autonomie Henri-Deschamps

L'autonomie des résidents reste l'axe majeur de l'organisation de la vie de la résidence. Proposer des activités variées afin que chaque personne puisse participer est un des moyens de la préserver. **La médiation animale est plébiscitée**, elle est donc reconduite chaque année ; poules, lapin, hamster et âne viennent à la rencontre des résidents qui prodiguent soins et caresses.



Une activité nouvelle : **la Réalité virtuelle** a remporté un vif succès (18 participants), équipés de « lunettes-casques » les résidents sont transportés dans une autre réalité, ils ont ainsi nagé avec les tortues géantes et visité Anney. En 2025, les résidents visiteront Marrakech et l'Islande, et feront une promenade en Terre de lion.

Autre activité nouvelle : **La yogathérapie**, après un essai concluant en juillet, cette activité adaptée à chacun sera proposée l'année prochaine, elle procure forme et détente physique et mentale. Les ateliers Équilibre et prévention des chutes sont régulièrement mis en place. Le dernier a été élaboré par 2 kinésithérapeutes de Vitry. Les entrées et les départs rythment la vie de la Résidence. À ce jour, il reste quelques places disponibles ; pour tous renseignements, veuillez contacter le 07 85 93 14 69.

La CCL et la gestion de crise

Avec le Département du Loiret, un exercice sur un risque inondation Canal d'Orléans a eu lieu le 26 septembre dernier, et une réelle mise en situation, en raison d'une pluviométrie importante, les 10 et 11 octobre avec une surveillance du canal et des débordements de la Crenolle, du Cens et de la Bionne. La Préfecture du Loiret a, quant à elle, lancé un exercice « inondation Loire » qui se déroulera du 2 au 6 décembre 2024. Cela permettra de travailler sur l'évacuation des populations et la surveillance des levées (digues). Ce sera pour la Communauté de communes des Loges un premier exercice de coordination, communication, travail avec les communes et surveillance des digues.

Le personnel communal

L'équipe administrative de la Mairie est au complet depuis le 2 décembre. **Mélissa DAVIAUD** est détachée au périscolaire et elle sera en formation jusqu'en 2026 tous les lundis et mardis. **Esra KABADAYI**, à l'accueil reprend les missions de l'accueil du public, la communication externe et institutionnelle, les relations avec les associations, l'accueil social et les actes d'état-civil. Son adresse mail est : accueil2@vitry-aux-loges.fr



Françoise HEURTEMATTE, ses missions sont l'urbanisme, la gestion de l'eau et de l'assainissement, la gestion des élections. Son adresse mail est : accueil@vitry-aux-loges.fr

Kevin PELLETIER est le nouveau responsable des services techniques depuis le 16 septembre 2024.





Communication

Site internet : la fréquentation du site progresse, notamment par la consultation de nombre d'informations pratiques comme l'Urbanisme ou l'État-Civil ; 27 articles d'actualités mis à jour régulièrement, un agenda annonçant les événements prévus dans l'année et quelques 210 pages concernant le village et ses activités.

Panneau Pocket : Actuellement il y a **1668** smartphones ou tablettes qui possèdent Vitry-aux-Loges dans leurs favoris, dont 628 vous ont désignés comme "superfavori" (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application). A titre indicatif cela représente l'équivalent de 166 % des foyers de la commune. Le total des consultations sur la période 12/12/2023 au 13/12/2024 **64309** lectures.

Numéros à retenir

 Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.
Sourd, malentendant ou souffrant de difficultés d'élocution : envoyez un SMS au 114.
In case of emergency, please dial 17 or 112.

En cualquier caso de situación de urgencia, llame inmediatamente por teléfono,
marcando el 17 o 112.

- Gendarmerie de Châteauneuf-sur-Loire : 02 38 46 86 70
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Sictom (déchèterie) : 02 38 59 50 25
- Pharmacie Fouqueau : 02 38 59 47 17
- Médecin Quang Khai PHAM : 02 38 23 03 03
- Cabinet d'infirmières PINSON-PAVARD : 02 38 59 40 99
- Cabinet d'infirmiers « LES 3 CHENES » : 06 22 07 49 66
- Masseur-kinésithérapeute Anouk JACQUELIN : 06 04 50 50 89
- Sage-femme Anne-Lise ROSELIER : 07 76 17 23 85